

Marseille, le 20. Janvier an 12
le 11. Mars 1804.

M. P. H. Roux à Marseille

Monsieur



Les circonstances qui avaient déterminé N. S. Pierre DUPRÉ, à liquider le Commerce qu'il exerçait jadis sur cette place, sous la raison sociale de Pierre DUPRÉ et C.^e, ayant changé, l'ont décidé à reprendre le Commerce; en conséquence, nous avons l'honneur de vous prévenir que nous venons de former ici un Etablissement sous la raison sociale de Pierre DUPRÉ et NIEL fils.

Nous vous prions de prendre note de nos signatures ci-bas et de n'ajouter foi qu'à elles seules.

La confiance dont vous avez honoré N. S. Pierre DUPRÉ, nous fait espérer que vous voudrez bien en accorder la continuité à notre nouvelle Société. Nous la réclavons avec d'autant plus de confiance que nous tâcherons de la captiver.

Des fonds plus que suffisans nous mettront à même de suivre toutes les opérations qu'il vous plaira nous confier.

Nous avons l'honneur de vous saluer.

Signature de N. S. Pierre DUPRÉ,

P. Dupré & Niel fils

Signature de N. S. NIEL fils,

P. Dupré & Niel fils